

Conseil de Quartier

Le Plateau

Jeudi 25 juin 2015

La séance est ouverte à 20h45 par Serge SIMON. Aucun élu n'est présent en raison de la tenue d'un Conseil municipal.

1. Présentation des nouveaux responsables et des activités du Centre de quartier Anne-Frank et de l'antenne Anatole France

Se présente tout d'abord l'un des responsables du service « Démocratie, Jeunesse et Vie des quartiers ».

Le directeur du Centre social Anne-Frank depuis le 20 avril se présente à son tour. Il vient de Colombes et découvre Bagnolet, ce qui, à ses yeux, est plutôt un avantage.

Le Centre social Anne-Frank est agréé par la CAF, ce qui suppose que des engagements ont été pris entre la ville et la CAF, et qu'un projet social présentant les grandes orientations du centre de quartier doit être rédigé. L'arrivée du nouveau directeur coïncide précisément avec l'année de renouvellement de ce projet social, qui est en fait une mise en synergie des habitants, des employés du centre, des associations. En effet, un centre social est un équipement qui doit s'appuyer sur la participation des habitants. Après son adoption, un bilan de ce projet doit être réalisé chaque année.

L'équipe du Centre se compose de 7 permanents appuyés par des personnels qui peuvent intervenir ponctuellement.

S'agissant des associations, certaines ne font qu'utiliser les locaux du Centre, mais d'autres sont impliquées dans la vie de celui-ci, qu'il s'agisse de l'organisation d'un moment festif ou de la mise en débat d'une question intéressant le quartier.

Que propose le Centre social et culturel ?

- un accueil, très important : c'est par lui que s'engage la relation
- un secteur « familles » proposant des sorties et différentes activités
- un accueil de loisirs
- un accompagnement à la scolarité
- des cours de langue, français langue étrangère et connaissance de la société d'accueil
- des services : photocopies, téléphone, ordinateur, cours multimedia, notamment pour les bénéficiaires du RSA

Le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 20h, pour permettre l'aide à la scolarité en direction des lycéens.

La communication se fait par affichage, flyers, par le site Internet de la Mairie, par le magazine municipal, mais le mieux est que les habitants du quartier s'y rendent régulièrement.

Le Centre s'occupe également de la vie culturelle, qui est un volet important à travailler. Un partenariat existe déjà avec l'association d'arts plastiques 19.1

Le projet social sera à rendre avant fin juillet, mais il ne sera pas figé, les habitants pourront l'enrichir à tout moment en apportant leurs idées. Le centre n'est pas une boutique de services, c'est une boîte à outils qui doit permettre de mettre en réseau les associations entre elles et les habitants, les professionnels n'étant là que pour porter les initiatives.

Présentation du responsable de l'antenne Anatole France. En poste depuis le 9 mars, il a travaillé au Centre socio-culturel des Coutures pendant 15 ans.

L'antenne propose les mêmes activités qu'Anne-Frank. Il est redevenu fonctionnel grâce aux travaux de rénovation réalisés par les personnels et aussi par des habitants du 82 et du 101, rue Anatole-France qui se sont ainsi approprié les lieux. Un projet de rénovation avec création d'un espace de 200 m² est lancé.

L'antenne sera associé au projet social du Centre Anne-Frank, qui devra s'articuler autour de 4 axes :

- lieu plurigénérationnel
- lieu pluridisciplinaire
- lieu novateur
- lieu participatif visant l'intérêt général

Ces deux structures complémentaires, distantes d'à peine 1 km, doivent permettre de créer du lien entre les différents espaces et inciter les gens à se déplacer, l'enclavement étant bien souvent d'abord dans les têtes.

Un maillage doit donc être mis en œuvre :

- par un travail avec tous les établissements scolaires
- par un accueil de loisirs
- par la fête du quartier
- par un travail avec les associations

Un lien régulier existe avec « Rue et Cité », club de prévention composé d'éducateurs spécialisés travaillant sur un public ciblé, financé par la Ville et le Conseil départemental, mais cette structure pratique un accompagnement individualisé, alors que le Centre social s'intéresse au collectif.

2. Présentation des travaux de la clinique Floreal

Monsieur Gambaro, le Directeur, n'a pas répondu à l'invitation (*MR Dubois*) de la direction de la démocratie locale. Une nouvelle invitation lui sera donc adressée pour la prochaine réunion du 29 septembre.

Aucun projet n'est déposé à ce jour en Mairie. Suite aux travaux déjà engagés, une pétition a circulé, demandant quelques précisions. Le directeur a répondu qu'il s'agissait simplement de la réalisation d'un parking destiné au personnel et aux médecins. La même demande d'explications avait été adressée à Monsieur le Maire qui a communiqué les éléments à l'ensemble des référents du conseil de

quartier et relayé la pétition réalisée à M. Gambaro, Directeur de la Clinique, afin qu'il puisse apporter des réponses aux riverains et aux pétitionnaires.

Dans un article du Parisien en date du 24 juin, il apparaît qu'un projet plus conséquent soit déjà bien avancé, puisqu'il doit être déposé fin juin auprès du Ministère de la Santé.

Quoi qu'il en soit, la circulation devient très difficile rue Floréal (voitures en double file, bus, poids lourds, ...), ce qui entraîne régulièrement la dégradation de certains véhicules.

3. Information sur le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Jean-Claude Seguin représentait le quartier lors de la première réunion de ce Conseil composé de 70-80 personnes, élus, représentants des Conseils de quartier, associations, sous-préfet, procureur, commissaire, ...

Cette première réunion n'était pas vraiment structurée.

Il est néanmoins apparu que des problèmes lourds étaient recensés du côté de la Capsulerie ou de la Noue. Mais le Commissariat des Lilas semble complètement débordé et son personnel, démotivé, a tendance à « trier » les interventions, par exemple celles concernant les occupations de halls d'immeubles avec violence, mais renonçant à la prévention et essayant de faire en sorte que les gens venus signaler un fait qui leur paraît mineur n'aient pas envie de revenir deux fois.

D'après les statistiques, la délinquance sur la ville aurait baissé de 30 % sur les 4 premiers mois de l'année.

Pour des raisons financières, la Municipalité n'envisage pas la création d'une police municipale et le service des ASVP n'est pas encore assez renforcé pour avoir une efficacité plus optimale. A ce sujet, il est fait mention des problèmes de stationnement, notamment liés à la clinique Floréal et au Centre de la RATP. Peut-être faudrait-il travailler avec ces deux instances pour apporter une amélioration aux riverains.

Il y a également urgence à alerter les élus sur les problèmes de conduite dangereuse de certaines motos.

4. Questions diverses (réponses souhaitées pour le 24 septembre)

Le nombre de participants étant trop réduit pour démarrer le travail en ateliers, il est proposé de les composer pour que chacun d'entre eux puisse se réunir avant la prochaine réunion plénière qui se tiendra le jeudi 24 septembre.

Questions relatives à la propreté :

- Dépôt sauvage et présence de rats face à la cuisine centrale 95, rue Girardot, immeuble Aurore. Déjà signalé, mais pas d'intervention. D'autres dépôts avaient été également signalés lors du diagnostic. Où en est-on aujourd'hui ?

- Sacs déchets verts : nombre trop limité (7 sacs)

Questions relatives à la communication

- les flyers annonçant les réunions ne sont pas distribués dans les passages. L'affiche annonçant la

réunion n'a pas non plus été apposée dans les panneaux municipaux

- le site Internet de la Ville n'est pas correctement mis à jour : pas d'informations concernant notamment les travaux de la rue Floréal et la déviation des bus

- pas d'information concernant le projet de transfert du Collège Travail